

Désormais TOUS nos EMBALLAGES et PAPIERS SE TRIENT

ensemble



Les petits nouveaux !

CONSIGNES DE TRI

valables sur le Pilat Rhodanien à compter du 1^{er} janvier 2024



Bouteilles
et flacons
en plastique



Emballages
métalliques



Briques
alimentaires



Pots et
barquettes
en plastique



Sacs, sachets
et films
en plastique



Boîtes et tubes
en plastique

N'oubliez pas le verre !

LES EMBALLAGES
EN VERRE
SE RECYCLENT
à l'infini
TRIONS LES !

Les papiers et cartonnages

BIEN PLIÉS !

Courriers,
cahiers et
enveloppes



Petits
emballages
en carton



Journaux,
magazines et
prospectus



Bouteilles et flacons

BIEN VIDÉS !



Bocaux et pots
en verre

Une question, un doute ?

Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site de notre partenaire CITEO :

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri> ou télécharger l'application <https://citeo.guidedutri.fr/>

ou contacter notre service Environnement au 04 74 87 94 10

www.pilatrhodanien.fr



Dans mon composteur...



Déchets de cuisine

Déchets du jardin

Déchets ménagers

JE METS
dans mon composteur

- Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes)
- Restes de fruits pourris ou cuits,
- Marc de café et filtres,
- Sachets de thé, infusions,
- Restes de repas (aliments abîmés, pain rassis),
- Coquilles d'œufs et de fruits de mer écrasés.

- Feuilles mortes, Taille de haies
- Déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés),
- Mauvaises herbes (non grainées),
- Branchages de petites tailles
- Paille foin, écorces, vieille terre.

- Écorces d'arbres (broyées),
- Vieille terre,
- Serviettes et mouchoirs en papier,
- Essuie-tout,
- Sciures et copeaux (non traités).

EN PETITE QUANTITÉ

- Produits des animaux (viande, poisson, produits laitiers périmés)
- huile de friture (si compost bien aéré).

- Gazon,
- Pomme de terre flétrie.



- Cendres de bois
- Litière minérale ou bio-dégradable,
- Excréments d'animaux.

J'EN METS PAS
dans mon composteur

- Cartonnettes, emballages plastiques
- Boîtes d'œufs en polystyrène
- Étiquettes des fruits...

- Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuya, résineux),
- Plantes traitées chimiquement,
- Grosses tailles ou branches non broyées.

- Matières fécales humaines (couches...),
- Cartons imprimés, tissus,
- Imprimés couleurs, papiers glacés,
- Sacs et poussières d'aspirateur,
- Mégots de cigarettes, cendres de charbon, barbecue.

J'emporte à la déchèterie



- Déchets Dangereux des Ménages : acides, bases, solvants, peintures, phytosanitaires, piles, aérosols, tubes néon, lampes mercure et sodium, radiographies, filtres à huile, bidons d'huile de vidange vides.

- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

- Déchets verts

- Mobilier : tables, chaises, fauteuils, matelas, literie, meubles, salon de jardin...

- Pneus des véhicules légers et des motos des particuliers (apport limité à 4 pneus par usager)

- Cartons

Ferraille

- Ferrailles

- Gravats

- Encombrants

- Piles

- Batteries (Véhicule Léger)

- Huiles de vidange, friture



Cartons



Encombrants



Végétaux



Gravats

Que reste-t-il pour votre poubelle grise ?

- Ampoule à filaments et halogène
- Brosse à dents
- Brosse ou peigne à cheveux
- Eponge ménagère
- Gant à usager unique ou ménager
- Lingette nettoyante
- Litière d'animaux
- Masque
- Petit matériel bureautique : scotch, trombones...
- Petits objets en plastique : cintre, jouet...
- Rasoir jetable
- Sac aspirateur
- Vaisselle cassée
- Coton d'hygiène
- Serviette hygiénique ou tampon
- Coton-tige
- Couche, lingettes

